

MISE À JOUR DE VOS RENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS ET PERSONNELS DANS LE TABLEAU DES MEMBRES

Nous vous rappelons que vous devez aviser l'Ordre dans les 30 jours suivant toute modification apportée à votre lieu d'exercice (p. ex. : fermeture de votre lieu de pratique à la suite d'une absence de plus de 30 jours, reprise du travail à la suite d'une absence prolongée).

Il est important de vérifier les informations professionnelles de tous vos lieux d'exercice, ce qui veut dire les fonctions occupées, la clientèle suivie, les services offerts, etc.

Comment faire ?

- Connectez-vous à l'[Espace membre](#),
- Dans l'onglet « Modification des coordonnées et des lieux d'exercice ».
- Vérifiez vos coordonnées personnelles :
 - Pour modifier votre adresse personnelle, cliquez sur « Modifier » qui se trouve en dessous de votre résidence personnelle
 - Pour modifier votre adresse courriel, cliquez sur « Modifier » qui se trouve à la droite. Vous devez toujours avoir une adresse courriel d'inscrite à votre dossier, laquelle doit être valide et consultée régulièrement. **L'utilisation d'une adresse courriel professionnelle est déconseillée.**
 - Pour modifier vos numéros de téléphone, cliquez sur « Modifier » pour les remplacer ou sur « Supprimer » pour en enlever (il doit toujours y avoir un numéro de téléphone inscrit à votre dossier).
- Vérifiez chacun de vos lieux d'exercice :
 - À côté de chaque lieu d'exercice ouvert, cliquez sur « Modifier ».
 - Assurez-vous que vos renseignements professionnels sont complets et à jour (fonctions occupées, la clientèle suivie, les services offerts, etc.).

Besoin d'aide pour ajouter, fermer ou modifier un lieu d'exercice ?

Consultez le document « [Mise à jour de vos renseignements professionnels](#) », que vous pouvez retrouver dans l'onglet « Ergothérapeutes », cliquez sur « L'Ordre et moi », puis sélectionnez « Mon inscription au Tableau ». [Sur cette page](#), vous trouverez le lien dans la section « Déclaration des lieux d'exercice », au premier paragraphe appelé « Règle générale ».

Vous ne trouvez pas les réponses à vos questions ? Contactez-nous par courriel à inscription@oeq.org.